

Fiche descriptive du cours PHM 6452 / PHM 6453



Cours	PHM 6452 : Stage en établissement de santé 1 (2 cr.) PHM 6453 : Stage en établissement de santé 2 (2 cr.)
Objectif	Stage en établissement de santé, dans le but de consolider la compétence de soins pharmaceutiques et les compétences transversales reliées à la pratique pharmaceutique.
Contenu	<p>Le stage est d'une durée de 2 semaines, soit 10 jours ouvrés. La répartition de l'horaire du stage pourra varier selon le contexte particulier du milieu de stage ainsi que l'expérience clinique de l'étudiant. L'horaire de stage devra être justifié dans la proposition de stage.</p> <p>L'étudiant doit remettre une proposition de stage, devant être approuvée par les responsables du programme avant que l'inscription au PHM 6452 ou PHM 6453 ne puisse être autorisée.</p>
Activités prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge de patients avec des problèmes de santé complexe et à haut risque • Prestation de soins pharmaceutiques • Présentation de cas patient • Lectures • Activités en ligne pour consolider les apprentissages
Matériel didactique	Le matériel du cours est disponible sur la plateforme de cours en ligne StudiUM.
Encadrement	<p>L'encadrement est assuré par le maître de stage, identifié par l'étudiant et approuvé par la Faculté.</p> <p>Le maître de stage doit pratiquer la pharmacie en établissement de santé au Canada depuis au moins 2 ans et depuis au moins 1 an dans le milieu identifié. Le maître de stage doit être détenteur d'une maîtrise en pharmacothérapie avancée (ou maîtrise ou diplôme en pharmacie d'hôpital) ou avoir complété une résidence générale en pharmacie en établissement de santé (PGY1).</p>
Travaux	Proposition de stage; réalisation des activités liées aux soins pharmaceutiques en établissement de santé; présentation d'un cas patient; journal de bord.
Évaluations	<p>Proposition de stage : 10%</p> <p>Journal de bord sur StudiUM : 20%</p> <p>Réalisation des activités liées aux soins pharmaceutiques dans un milieu en établissement de santé : 70%</p>

Note : Un cours de 2 crédits représente 90 heures de travail pour l'apprenant (incluant les activités, les travaux, et les évaluations).